

Image not found or type unknown



Visite à mon frère malade

Par **Mimiwiwi**, le **29/07/2020 à 16:12**

Bonjour,rnrnMon frère, qui a 83 ans, est très malade, ayant fait 2 AVC. Ma belle-sœur m'interdit de le voir. En a-t-elle le droit ? et si oui quel recours ai-je ?rnrnMerci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **29/07/2020 à 18:19**

Bonjour,rnrnSi vous, vous pouvez pas aller le voir, peut-être que lui peut se déplacer chez vous, non ? au besoin avec un de vos enfants ou petits-enfants (si vous en avez) ou avec un de ses enfants ou petits-enfants (s'il en a) ?

Par **Mimiwiwi**, le **29/07/2020 à 19:09**

Et non il ne peut pas se déplacer il est dans un fauteuil roulant mais c'est ma belle sœur qui m'interdit de le voir.